

Les femmes mauritaniennes ont marqué de leur présence la liste des 117 députés élus à l'issue du premier tour des dernières élections législatives, dont 31 femmes, soit un peu plus 25%, sur les listes des différents partis politiques. De ces femmes, 20 sont issues de la liste nationale des femmes et 11 des listes départementales.

Ainsi, la liste nationale des femmes présentée par l'Union Pour la République (UPR) – principal parti de la majorité - a décroché cinq sièges, celle du Rassemblement National pour la Réforme et le Développement (RNRD-Tawassoul /opposition islamiste) trois sièges et l'Alliance Populaire Progressiste (APP - opposition modérée) deux (2) sièges.

La configuration des ballotages au second tour, portant sur 28 sièges, met en lice exclusivement des hommes.

En Mauritanie, rappelle-t-on, une loi adoptée en 2006 impose un quota minimal de 20% de femmes au niveau du Parlement et des assemblées locales.

PANA